

Catégories verbales et intransitivité duale en limbu

Boyd Michailovsky

► **To cite this version:**

Boyd Michailovsky. Catégories verbales et intransitivité duale en limbu. *Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, 1997, xxvi (2), pp.307-325. <halshs-00139638>

HAL Id: halshs-00139638

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00139638>

Submitted on 2 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CATÉGORIES VERBALES ET INTRANSITIVITÉ DUALE EN LIMBU

Boyd Michailovsky, CNRS/LACITO

1. Introduction

Par «intransitivité duale» (angl. *split intransitivity*) on désigne un système actanciel dans lequel les verbes ou les propositions monoactancielles se divisent en deux catégories. Dans l'une de ces catégories l'actant unique est traité plutôt comme un patient et dans l'autre plutôt comme un agent.

Ce phénomène est bien connu des typologues et des spécialistes de langues «exotiques» — en particulier des langues dites «actives» — et ce, depuis longtemps. Il a attiré l'attention d'une communauté plus large depuis «l'hypothèse inaccusative» de Perlmutter (1978). Celle-ci, posée dans les termes de la grammaire relationnelle mais qui a suscité l'intérêt de théoriciens de bien d'autres écoles, est la suivante :

- (1) Certaines propositions intransitives ont un «2» initial (i.e. un objet sous-jacent) et n'ont pas de «1» (sujet sous-jacent).

Perlmutter généralise à toutes les langues la distinction entre trois sortes de structures :

- (2) (1) transitive, avec termes «1» et «2».
- (2) inaccusative (angl. *unaccusative*), avec terme «2» seul.
- (3) inergative (angl. *inergative*), avec terme «1» seul.

Selon Perlmutter, le type (2) n'apparaît pas comme tel «en surface» («the final 1 law»), mais la différence entre les propositions «initialement inaccusatives» et les propositions «initialement inergatives» se manifeste dans l'application de règles syntaxiques. Par exemple, les constructions passives impersonnelles ne s'appliqueraient pas aux propositions initialement inaccusatives. Ainsi, en hollandais, on trouve l'équivalent de «il est dansé par les jeunes» (car «danser» est inergatif) mais pas «il a été suffoqué par les enfants» (car «suffoquer» est inaccusatif). En outre, cette distinction correspond à une différence sémantique, que Perlmutter suppose universelle («the universal alignment hypothesis»), en gros entre les verbes «d'activité» (e.g. «danser») et les autres («suffoquer») (Perlmutter 1978).

Je présente ici une langue où cette dualité se manifeste en surface, dans le marquage de propositions uniactancielles, et pas seulement dans l'application des règles syntaxiques. Mithun (1991) présente une variété de langues amérindiennes qui ont ce type de structure, qu'elle appelle «active-agentive case marking». Il s'agit ici du limbu, langue tibéto-birmane du Népal, où la dualité apparaît dans les marques d'accord du verbe. Notre définition restrictive de la dualité ne nous empêchera pas d'en chercher les prolongements dans la syntaxe et la sémantique, même si l'état de nos connaissances du limbu ne nous permet pas de les étudier avec toute la précision souhaitée.¹

2. L'intransitivité duale dans la morphologie verbale

Il y a deux sortes de verbes monoactancielles en limbu, que j'appellerai verbes intransitifs (vi) et verbes déponents (vd), distinction qui repose sur les affixes employés pour les faire s'accorder avec leur actant unique (S) à la troisième personne.² Nous verrons que ces deux jeux d'affixes correspondent aux marques d'accord d'un verbe transitif (vt) avec son A, d'une part, ou avec son O, d'autre part, car le verbe transitif

s'accorde avec deux actants. Les paradigmes du verbe limbu sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

	Présent	Passé
1ère et 2ème personnes, intransitif et déponent:		
1s	PR-ηα	PA-aη
1de	PR-sigε	PA-εsigε
1di	a-PR-si	a-PA-εsi
1pe	PA-igε	PA-igε
1pi	a-PR	a-PA-ε
2s	kε-PR	kε-PA-ε
2d	kε-PR-si	kε-PA-εsi
2p	kε-PA-i	kε-PA-i
3ème personne intransitif		
3s	PR	PA-ε
3d	PR-si	PA-εsi
3p	mε-PR	mε-PA-ε
3ème personne déponent		
3s		PA-u
3dp		PA-usi

Tableau 1 Paradigmes intransitif et déponent du limbu

(Tableau 2: voir à la fin de l'article)

Chaque verbe a deux thèmes, celui du présent (PR dans le tableau) et celui du passé (PA); le thème employé pour chaque forme est indiqué dans les tableaux. Dans les parties du paradigme qui distinguent le temps, les formes du passé emploient le thème du passé et les formes du présent (ou non-passé) le thème du présent. (Voir Michailovsky 1986 sur la forme des thèmes.)

Le marquage des cas en limbu est de type ergatif : le A transitif apparaît au cas ergatif/instrumental, le S d'un verbe monoactantiel (intransitif ou déponent) au cas absolutif, comme le O transitif. L'intransitivité duale ne se manifeste pas dans le marquage des cas nominaux.

2.1 Intransitif vs déponent

Les paradigmes des deux sortes de verbes monoactantiels sont identiques aux 1ère et 2ème personnes :

- (3) nu:ks-aη je revins, j'y retournai (nu:ks- vi «retourner»
kε-nu:ks-ε tu revins
- (4) mεʔr-aη je suis/suis devenu/étais gros (mεʔr- vd «être gros»
kε-mεʔr-ε tu es/devins/étais gros

Ils se distinguent à la troisième personne. Je cite des formes du passé parce que les formes déponentes, qui ne distinguent pas le temps, emploient le thème du passé :

- | | | | |
|-----|------------|---|--|
| (5) | nu:ks-ε | il revint | |
| | nu:ks-εsi | ils (D) revinrent | |
| | mε-nu:ks-ε | ils (P) revinrent | |
| (6) | mεʔr-u | il est/devint/était gros | |
| | mεʔr-usi | ils (DP) étaient/devinrent/étaient gros | |

Les paradigmes intransitif et déponent diffèrent à la fois par la structure (trois nombres et deux temps pour les intransitifs, deux nombres sans distinction de temps pour les déponents) et par les affixes employés; la logique de ces différences apparaît clairement si l'on compare ces paradigmes avec le paradigme transitif.

2.2 Comparaison avec la morphologie transitive

La morphologie transitive est indiquée dans le tableau 2. Nous comparerons d'abord la rangée des formes avec A du singulier de la 3ème personne (en italiques dans le tableau) avec les paradigmes intransitif et déponent. Dans ces formes transitives, les affixes personnels indiquant l'accord avec un O de la 1ère ou de la 2ème personnes sont identiques aux affixes intransitifs et déponents pour les mêmes personnes. En effet, avec un actant de 1ère ou 2ème personne, le même jeu d'affixes marque l'accord d'un verbe intransitif ou déponent avec son S, et d'un verbe transitif avec son O. Les exemples suivants sont à comparer avec les formes de (3) et de (4) ci-dessus :

- | | | | |
|-----|-----------|------------|--------------------|
| (7) | u:ks-aŋ | il me tira | (u:ks- vt «tirer») |
| | kε-u:ks-ε | il te tira | |

Les formes déponentes (mais pas les formes intransitives) à la 3ème personne sont identiques aux formes transitives avec O de la 3ème personne (toujours avec A du singulier de la 3ème). Les exemples suivants sont à comparer avec (6) ci-dessus :

- | | | | |
|-----|---------|------------------------|--------------------------------|
| (8) | huʔru | il lui apprend/apprit | (huʔr- vt «apprendre à qq'un») |
| | huʔrusi | il leur apprend/apprit | |

Un déponent s'accorde avec son actant (S) tout comme un transitif s'accorde avec son O, pour toutes les personnes.

Il reste à montrer qu'un verbe intransitif s'accorde avec son S de la 3ème personne comme un transitif avec son A. Les formes transitives avec A et O de la 3ème personne (sauf A duel) ne font pas de distinction de temps mais utilisent le thème du passé et sont à comparer avec les formes intransitives du passé :

- | | | | |
|------|------------|----------------------------|--------------------------|
| (9) | nu:ŋ | il revient | (thème du présent nu:ŋ-) |
| | nu:ŋ-si | ils (D) reviennent | |
| | mε-nu:ŋ | ils (P) reviennent | |
| (10) | u:ŋ-su | ils (D) le tirent | (thème du présent u:ŋ-) |
| (11) | nu:ks-ε | il revint | (thème du passé u:ks-) |
| | nu:ks-εsi | ils (D) revinrent | |
| | mε-nu:ks-ε | ils (P) revinrent | |
| (12) | u:ks-u | il le tire/tira | (thème du passé u:ks-) |
| | u:ks-usi | ils (D) le tirent/tirèrent | |
| | mε-u:ks-u | ils (P) le tirent/tirèrent | |

La différence entre ces paradigmes tient au fait que les formes transitives, biactanciennes, portent toujours le suffixe -u, lequel indique l'accord avec un O de la 3ème personne. On peut supposer que le verbe transitif emploie les mêmes affixes que le verbe intransitif pour marquer l'accord avec son A, mais que la marque -u vient remplacer la première voyelle des suffixes (-ε du passé intransitif ou -si du duel au présent). En particulier, les deux paradigmes emploient le préfixe pronominal me-, qui sert à indiquer le pluriel de la 3ème personne du A transitif et du S intransitif. Ce préfixe n'est pas employé pour indiquer un O pluriel et n'apparaît pas dans le paradigme déponent.

Ainsi, la dualité en limbu est limitée à la 3ème personne; aux autres personnes, les verbes intransitifs et déponents s'accordent en employant les mêmes marques que celles qu'emploient les transitifs pour marquer l'accord avec un O. Il est à noter que la plupart des marques d'accord en limbu ne distinguent pas la fonction (S, A, ou O) de l'actant; les exceptions ici sont me- (A transitif ou S intransitif du pluriel de la 3ème personne) et -u (O transitif ou S déponent de la 3ème personne). La distribution de ces deux marques rapproche le S intransitif du A transitif, et le S déponent du O transitif.

3. La sémantique des verbes intransitifs et déponents

Peut-on, à partir du sens d'un verbe, prédire à laquelle de ces catégories — intransitive ou déponente — il appartiendra? Dans une certaine mesure. Pour donner un cadre statistique approximatif à la discussion qui suit, notons d'abord que nos données sur le limbu comportent plus de 500 racines et expressions verbales, dont environ 250 intransitives et environ 70 déponentes. D'autre part, 15 verbes au moins se conjuguent tantôt comme des intransitifs, tantôt comme des déponents.

On peut identifier trois catégories sémantiques qui semblent n'être représentées que par des verbes intransitifs en limbu. La première est celle de verbes monoactanciens sémantiquement «actifs», y compris les verbes ayant trait au mouvement, aux cris et à d'autres activités volontaires, soit environ le tiers des verbes intransitifs.

(13) ips-	se coucher, dormir
i:r-	se tourner
u:kt-	rugir
o=mu-	regarder
ɔ:kt-	crier
ka:s-	crier (coq)
kət-	arriver
tak=kənt-	se promener
khe-	se disputer
laŋ=khe:k-	marcher
ŋɛ:kt-	hurler (cochon)
khyoʔwa tsa-	siffler
tsa=ram-	brouter
tsuŋ-	se battre, lutter
tsups-	se rassembler
taʔ=tseks-	parler
ta-	venir
tu:ks-	se courber
təŋ-	se réconcilier, être d'accord
thaŋ-	monter d'en bas
thəkt-	se battre

La deuxième catégorie est un peu moins nette. Elle recouvre des fonctions corporelles qui sont normalement involontaires, certes, mais qui peuvent être mimées ou exécutées volontairement; c'est peut-être ce caractère qui les distingue de la plupart des fonctions

corporelles exprimées par des verbes déponents (voir ci-dessous). Les exemples suivants sont intransitifs :

- | | | |
|------|-----------------|-----------------|
| (14) | a:k=lɔʔr- | roter |
| | kha:ps- | bâiller |
| | suks- | tousser |
| | hi:kt- | éternuer |
| | hɛtlukwa thɔkt- | avoir le hoquet |

Enfin, on trouve une sous-catégorie de verbes intransitifs que j'appelle «stative»; ces verbes, qui se distinguent morphologiquement par la forme de leur participe présent/actif (voir ci-dessous), correspondent sémantiquement aux adjectifs les plus courants du français ou de l'anglais :

- | | | |
|------|---------|------------|
| (15) | nuʔr- | être bon |
| | ke:nt- | être long |
| | yɔnt- | être grand |
| | taŋs- | être court |
| | tsu:kt- | être petit |
| | thuŋs- | être épais |

Des trois catégories ci-dessus, les deux premières correspondent aux deux premières catégories que Perlmutter associe à une structure propositionnelle initialement «inergative», ce qui semblerait confirmer son hypothèse d'un alignement universel, mais la troisième correspond à sa première catégorie «inaccusative». De toute manière, seule une minorité des verbes intransitifs entre dans ces catégories; il en reste beaucoup d'autres dont le sémantisme ne semble pas se distinguer clairement de celui des verbes déponents, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Par exemple, on trouve de nombreuses fonctions ou conditions corporelles plutôt inactives exprimées par des verbes intransitifs :

- | | | |
|------|--------|------------------------|
| (16) | ka:nt- | être blessé |
| | tuk- | avoir mal, être malade |
| | hiŋ- | être vivant |
| | thap- | naître |
| | naks- | devenir fou |
| | pɔ:r- | grandir |
| | si- | mourir |
| | tsaŋ- | être en érection |

On trouve aussi de nombreux verbes intransitifs dont l'argument est normalement inanimé :

- | | | |
|------|-------|---------------------------------|
| (17) | ɛk- | se fracturer, se casser en deux |
| | ɔk- | se détacher, tomber |
| | kak- | se fendre |
| | ki:r- | pourrir |
| | tik- | brûler (dans le feu) |
| | tut- | crever |

Comparons maintenant des verbes déponents, pour commencer dans le domaine des fonctions corporelles. De par leur sens, les exemples suivants semblent appartenir plus ou moins à la même catégorie des fonctions corporelles involontaires que les exemples intransitifs de (16) ci-dessus :

- | | | |
|------|--------------|--|
| (18) | tha:s- | avoir de la fièvre |
| | ku-hi thekt- | être constipé («sa-merde ?bloque») (cf. theŋ- vt. «mettre un barrage») |
| | thɔŋt- | enfler |
| | i=suʔr- | être ridé |
| | hi:kt- | s'étrangler, étouffer (à cause d'un liquide ou de la fumée) |
| | hɔmt- | enfler, avoir de l'œdème |

teʔr-	s'étrangler (sur un morceau de nourriture)
tsaŋt-	avoir une érection (?)

On notera que hi:kt- vi «éternuer» et hi:kt- vd «s'étrangler (en buvant)» ont vraisemblablement la même racine, et que l'actant est sans doute plus agentif dans le premier, plus victime dans le deuxième.

Dans le cas des verbes de perception ou d'expérience suivants, l'actant personnel est à la fois expérient et victime :

(19) khi:kt-	sentir un goût amer
thott-	être engourdi
le:s-	brûler, éprouver une sensation brûlante
khipt-	souffrir d'arthrite, d'un blocage d'articulation
tsaʔr-	avoir un tache
lupt-	être englouti
tətt-	être frappé par un objet qui tombe

De nombreux verbes déponents ont un argument non animé; parmi eux certains ont un sens inchoatif :

(20) aʔr-	sûrir
unt-	moisir (grain)
khakt-	se solidifier (graisse, etc.)
khiŋ-	être voilé
takt-	geler, se solidifier
nint-	reverberer, secouer (tremblement de terre)
lakt-	bouillir (intr.)
haʔr-	brûler, prendre feu

Enfin, certains verbes se conjuguent soit comme des intransitifs, soit comme des déponents (la catégorie «labile» de van Driem (1987:275)) :

(21) khəkt-	être séché (maïs, fruits)
mu-	être intoxiqué, être ivre
məʔr-	être gros
səkt-	être rabougri

Ces doublets, et leur variabilité selon les informateurs — laquelle est peut-être due à notre incapacité à trouver le contexte précis où l'une ou l'autre forme serait naturelle — nous ont fait supposer que la différence entre intransitif et déponent ne relevait pas entièrement d'une catégorisation des racines, mais qu'il pouvait subsister une différence de sens ou d'aspect dans l'esprit des locuteurs :

(22) yaŋ saʔre	il était pauvre
yaŋ saʔru	il divint pauvre
(23) untu	le grain est moisi
unte (?)	(«voudrait dire que vous l'avez vu moisir»)
(24) wa ya:su	ça fuit/a fui (de l'eau)
wa ya:sə (?)	ça fuyait
(25) sekte	c'est rabougri
sektu	tiens, c'est tout rabougri!

Dans deux cas au moins (marqués ci-dessus par un point d'interrogation) les locuteurs ont essayé d'interpréter nos énoncés, probablement aberrants. Malheureusement, notre corpus de conversation et de textes spontanés, riche en faits et gestes de sujets agissants, est très pauvre en incidents tels que fuites, sécheresses, rabougrissements, congélations, etc., concepts qui, quand bien même ils se présenteraient, le feraient rarement sous forme de verbe conjugué. Ce domaine sémantique reste donc à approfondir. Même avec cette

réserve, il est intéressant de noter que dans tous les cas cités les locuteurs aient donné un sens résultatif, voire inférentiel, à la forme déponente, alors qu'ils ont interprété la forme intransitive du passé comme exprimant un état ou un processus, peut-être le déroulement d'un processus directement observé. Ces catégories sémantiques sont typiques de celles qui sous-tendent des systèmes duals ailleurs dans le monde (voir Mithun 1991:512-524).

4. Morphologie ancienne : familles de racines

Il existe en limbu des familles de racines verbales liées par une ancienne morphologie suffixale qui n'est pas productive à l'heure actuelle (Michailovsky 1985, Van Driem 1987:245-267). Cette morphologie comportait au moins deux suffixes, *-t et *-s, ajoutés à la racine simple. Le suffixe *-t avait un sens directif ou applicatif et le suffixe *-s un sens causatif, comme on voit dans les triplets suivants :

- | | | | |
|------|------------|----|-------------------------------|
| (26) | ha:p- | vi | pleurer |
| | ha:pt- | vt | pleurer qq'un. |
| | ha:ps- | vt | faire pleurer |
| (27) | mut tha- | vi | tomber d'un hauteur |
| | mut thant- | vt | laisser tomber qqch sur qq'un |
| | mut thas- | vt | faire tomber qqch ou qq'un |
| (28) | yuŋ- | vi | s'asseoir |
| | yukt- | vt | monter sur, s'asseoir sur |
| | yuks- | vt | faire asseoir |

Il se trouve que la grande majorité des racines de base dans de telles familles de verbes sont intransitives, que tous leurs dérivés en *-s sont transitifs, et que presque tous leurs dérivés en *-t sont soit transitifs (le plus souvent, comme dans les exemples ci-dessus), soit déponents. A mon avis, les déponents en *-t partagent la directivité ou l'applicativité des transitifs en *-t, mais ils s'en distinguent par leur absence d'agentivité. Voici des exemples de déponents à sens «applicatif» :

- | | | | |
|------|--------|----|---|
| (29) | cop- | vi | se dessécher, s'évaporer (liquide) |
| | copt- | vd | se dessécher (champs, grain à la cuisson) |
| | cops- | vt | assécher (en enlevant l'humidité) |
| (30) | li:k- | vi | être domestiqué, être apprivoisé |
| | li:kt- | vd | être contaminé, être infesté (de parasites) |
| | li:ks- | vt | insérer (dans une ouverture) |
| (31) | nɔn- | vi | rester en trop (nourriture) |
| | nɔtt- | vd | rassir |
| | nɔns- | vt | garder (une part, des restes) |

Dans la première série, soit l'eau s'évapore (vi), soit l'évaporation de l'eau affecte le champ (vd). Dans la deuxième, soit un animal s'apprivoise (vi), soit une victime souffre de l'adaptation d'un parasite à son corps (vd). Dans la troisième, soit la nourriture reste en trop (vi), soit elle s'abîme à force de rester (vd). Le suffixe dérivationnel *-t, au sens applicatif, produisait des verbes transitifs et déponents, tous avec un actant affecté, sorte d'objet logique.

Certains autres exemples ne sont pas aussi clairs, mais il faut souligner que l'on a affaire à une dérivation ancienne, non productive. Dans de telles familles, le dérivé applicatif a toujours la forme (C)Vct-, (C)Vt, ou (C)Vr-, les deux derniers étant dérivés de racines ouvertes. On notera, toutefois, que de nombreux verbes ayant cette forme n'appartiennent pas à des familles de mots et que certains sont même intransitifs. Mais il

est sans doute significatif que presque tous les verbes déponents du limbu, qu'ils appartiennent ou non à des familles de mots, sont de cette forme; il est donc possible d'imaginer que pratiquement tout verbe déponent est en fait une sorte d'applicatif sans agent.

5. Actance et marques de cas

Le limbu est une langue ergative en ce qui concerne les marques de cas. Un verbe transitif s'accorde avec un A, qui porte la marque de l'ergatif/instrumental et un O, à l'absolutif. La marque de l'ergatif/instrumental est -rɛ (-lɛ après consonne) ou -ɛllɛ (à l'origine la marque du défini -ɛn suivie de -rɛ):

(32) kha-n cahiM asamiya-lle mɛiŋu [G313]
 cela-DF(ABSL) THEME Assamais-DF.ERG ils.l'achète
 Ça, les Assamais l'achètent.

(33) inga mundhum-ɛlle ɛ:ptuŋ [E69]
 moi rituel-DF.INST je.le.mate
 Je le materai par le rituel.

(34) ku-tsum-ɛlle ghoca-lle lɛm mɛttaŋ [I]
 son-ami-DF.ERG bâton-INST vlan! il.m'a.fait
 Son ami m'a frappé avec un bâton.

L'actant unique d'un verbe monoactanciel apparaît à l'absolutif :

(35) yɛba kombhɛaŋ lakɕɛ (la:ks- vi «danser»)
 chamane(ABSL) alors il.dansa
 Alors le chamane dansa.

(36) cwa:t-ɛn laktu (lakt- vd «bouillir (intr.)»)
 ear-DF(ABSL) il.bout/bouillit
 L'eau bout/bouillit.

(37) ɛn khɛmpa dzamma wɔya:susi (wɔya:s- vd «fuir»)
 ce pot tout ils.fuient/fuient
 Ces pots fuient tous.

La seule caractéristique syntaxique que nous ayons mise en évidence jusqu'ici pour distinguer les déponents des transitifs est le fait de ne pas admettre de A. Ce critère nous semble capital, mais il n'est pas incontestable. L'impossibilité pour un déponent d'admettre un A de la 1ère ou de la 2ème personne semble acquise, car les formes correspondant à cette partie du paradigme transitif sont totalement absentes du paradigme déponent, et on ne rencontre jamais un candidat A (du point de vue sémantique) de ces personnes en construction avec un verbe déponent. Le problème se pose à la troisième personne, car ces formes déponentes sont homophones avec les formes transitives 3S→3 (c'est-à-dire avec A et O de la 3ème personne). Van Driem, dans sa grammaire du limbu, présente une partie de la catégorie que j'appelle «déponente» comme suit :

Certains verbes transitifs sont impersonnels, et accordent avec un agent non référentiel. La conjugaison de tels verbes est réduite aux seules formes comportant un agent du singulier de la 3ème personne. (1987:75)

Weidert et Subba ont adopté mon terme «déponent» pour les mêmes verbes, qui constituent un sous-ensemble de ma catégorie déponente. Nous sommes tous d'accord sur l'essentiel, à savoir le fait que ces verbes sont à distinguer à la fois des intransitifs et

- (43) a-tsum-ɛn hiptu
 mon-ami-DF il.le.frappe/frappa
 Il frappe/a frappé mon ami.

Cet énoncé ne peut que signifier «il [réfèrent présumé connu de l'interlocuteur] a frappé mon ami» et non «quelqu'un a frappé mon ami» ni «mon ami a été frappé». Si on veut dire «quelqu'un», il faut le dire explicitement. En revanche, dans les exemples (38)-(42), «ils sont salis de terre» par exemple, on peut parfaitement omettre l'argument à l'instrumental/ergatif («terre»), mais dans ce cas la phrase veut dire «ils sont salis» et non «ils en sont salis», ce qui suggère que «terre» n'est pas un A.

5.2 La construction relative

La forme du verbe dans la proposition relative en limbu dépend de la fonction syntaxique de l'antécédent dans cette proposition. Si l'antécédent a le rôle de S ou de A (S d'un intransitif, A d'un transitif), le participe présent/actif *kɛ-PR-pa*, formé sur le thème du présent, est employé :

- (44) *kɛ-yuŋ-pa mɔnan* l'homme qui reste/est resté (*yuŋ- vi* «rester»)
 (45) *kɛ-hip-pa mɔnan* l'homme qui frappe/a frappé (*hipt- vt* «frapper»)

Le participe des verbes statifs ne porte pas le préfix *kɛ-*; ceci constitue la justification morphologique de cette catégorie :

- (46) *yɔmpa him* grande maison (*yɔnt- vs* «grand»).

Si l'antécédent a une quelconque autre fonction, on emploie le participe oblique, qui est simplement la forme finie appropriée du verbe suivie du suffixe *-pa*. Exemples :

- (47) *yuŋɛ-pa* «là où il est resté», «le moment où il est resté», etc.
 (48) *hiptu-pa* «qu'il a frappé», «avec lequel il a frappé», «où il a frappé», etc.

Dans le cas d'un verbe déponent, comme *nɛ:kt-* «être souillé», lorsque la matière souillante est l'antécédent de la relative, c'est le participe oblique qui est employé, ce qui donne à penser qu'il s'agit d'un instrument et non pas d'un A :

- (49) *inɣa nɛ:ktan-pa hilo-n het lɔ?*
 moi je.suis.sali-PART boue-DF rouge est
 Cette boue qui me tache est rouge.
 (50) *kɛ-nsa nɛ:ktu-pa kham*
 ton-fils il.le.salit-PART terre
 la terre dont ton fils est barbouillé

On voit donc que ces verbes ont une forme transitive mais ne prennent pas de A ergatif; il est impossible d'introduire un agent volontaire («il me salit de boue»). Ils appartiennent donc à la catégorie déponente. La présence, optionnelle, d'un instrumental, circonstant, n'y change rien.

Si la construction relative distingue clairement entre un A et un instrumental, elle ne nous renseigne pas sur la nature du S déponent. L'énoncé suivant a été entendu sur un marché :

- (51) *isu?ru-pa lɔ? ku-tsa nu. (isu?r- «être ridé»)*
 il.est.ridé-PART seul son-manger bon
 Seules les (oranges) ridées sont bonnes.

L'emploi du participe oblique semblerait indiquer que les oranges fonctionnent comme l'objet de la relative, car cette forme n'est pas employée lorsque l'antécédent fonctionne comme S d'un intransitif ou comme A d'un transitif. Toutefois, mes informateurs ont insisté sur le fait que le participe présent/actif *i-kɛ-su?-pa* serait également acceptable, sans doute avec une nuance que je n'ai pas pu saisir. Or, cette dernière forme s'emploie

précisément lorsque l'antécédent fonctionne comme A ou comme S intransitif. Les verbes déponents ont un comportement ambivalent dans cette construction.

6. Conclusion

L'intransitivité duale se manifeste en limbu par le fait que les verbes monoactanciels se divisent en deux catégories dont les paradigmes d'accord diffèrent à la 3^{ème} personne. Les marques d'accord d'un verbe intransitif ressemblent à celles d'un verbe transitif avec son A, et les marques d'accord d'un déponent à celles d'un transitif avec son O.

Le paradigme déponent constitue un sous-ensemble du paradigme transitif, et dans la mesure où l'accord avec un O est considéré comme diagnostique de la transitivité en limbu, les déponents peuvent être considérés comme une sorte de transitif, d'autant plus que leur actant ressemble à un O d'un point de vue sémantique. Ce sont néanmoins des verbes monoactanciels qui n'acceptent pas de A.

L'existence d'une catégorie de verbes déponents semble être assez répandue dans le groupe kiranti auquel appartient le limbu. J'avais interprété une catégorie similaire en hayu comme transitive (1988:138-139). En thulung, Allen (1975:42) cite «bouillir», «être voilé», et «fuir» comme exemples de verbes non agentifs mais de morphologie transitive; on peut en trouver une trentaine d'autres parmi les verbes marqués «TE» («transitive endings») de son vocabulaire, par exemple «enfler», «s'étrangler», «mourir», «être ridé», «être constipé», «être engourdi», «être englouti», etc. Dans toutes ces langues, les déponents sont bien moins nombreux que les intransitifs ou les transitifs, et il existe des verbes qui admettent les deux conjugaisons.

Les catégories sémantiques représentées par les intransitifs, d'une part, et par les déponents de l'autre correspondent à la morphologie en ce qu'un bon nombre des intransitifs représentent des activités volontaires, dont l'actant a le caractère d'un A typique, alors qu'aucun déponent n'a un tel sens. L'actant d'un déponent (mais aussi de certains intransitifs) a généralement le rôle sémantique d'un thème ou patient, comme le O transitif type. Ceci est en accord avec ce qui a été observé dans d'autres langues à intransitivité duale, et avec la distinction posée par Perlmutter entre verbes qui ont une construction «inergative» et ceux qui ont une construction «inaccusative» sous-jacente. Toutefois, dans la plupart des cas il n'est pas possible de prévoir la catégorie d'un verbe monoactanciel limbu à partir de son sens.

La dualité, qui se manifeste dans la morphologie du verbe monoactanciel, n'est pas le seul principe qui structure la syntaxe limbu : la fonction des deux actants d'un verbe transitif est indiquée par un système ergatif de cas nominaux, et certaines constructions complexes sont sensibles à une association «subjectale» de A et de S. Mithun (1991) a noté cette multiplicité de systèmes dans les langues amérindiennes. Elle considère qu'il est naturel que la dualité, qui reflète, sur le plan sémantique, la relation précise entre verbe et actant — contrôle, caractère affecté de l'objet, etc. — se manifeste dans le verbe, et que les caractères référentiels ou énonciatifs soient déterminants pour l'ordre des mots et les constructions complexes «à pivot». Ces observations sont en contradiction avec une conception globalisante de la dualité, déjà critiquée par Lazard (1986); elles suggèrent plutôt une grammaire où plusieurs systèmes différents, actantiels et énonciatifs, sont déterminants pour des fonctions différentes.

¹ J'utilise ici mes propres données, recueillies en 1977 et 1978, sur les dialectes limbu des vallées de la Maiwa et de la Mewa dans le nord du district

Transitif: O →

↓A	1s	1di	1de	1pi	1pe	2s	2d	2p	3s	3d	3p
1s	Legende: Dans chaque case, le passé apparaît sous le non-passé, là où l'opposition est pertinente PR = thème du présent PA = thème du passé N représente un morphonème réalisé par la nasale homorganique avec la finale du thème, ou comme glottale ou hiatus après voyelle					PR-ne	PR-nesiŋ	PR-(ne)niŋ	PA-uŋ	PA-uŋsiŋ	
1di						PR-nesige			a-PR-su	a-PR-susi	
1de						PR-nesige			PR-suge	PR-susige	
1pi						PR-Nasige (PR-nesige)			a-PA-um	PA-umsim	
1pe						PR-Nasige (PR-nesige)			PA-umbe	PA-umsige	
2s	kε-PR-Na kε-PA-aŋ	ake-PR ake-PA-ε							kε-PA-u	kε-PA-usi	
2d	kε-PR-su								kε-PR-susi		
2p	kε-PA-um								kε-PA-umsi		
3s	<i>PR-Na</i> <i>PA-aŋ</i>	<i>a-PR-si</i> <i>a-PA-εsi</i>	<i>PR-sige</i> <i>PA-εsige</i>	<i>a-PR</i> <i>a-PA-ε</i>	<i>PA-ige</i>	<i>kε-PR</i> <i>kε-PA-ε</i>	<i>kε-PR-si</i> <i>kε-PA-εsi</i>	<i>kε-PA-i</i>	<i>PA-u</i>	<i>PA-usi</i>	
3d	mε-PR-Na mε-PA-aŋ	am-PR-si am-PA-εsi	mε-PR-sige mε-PA-εsige	am-PR am-PA-ε	mε-PA-ige	kem-PR kem-PA-ε	kem-PR-si kem-PA-εsi	kem-PA-i	PR-su	PR-susi PA-usi	
3p									mε-PA-u	mε-PA-usi	

Tableau 2: Le verbe limbu (formes transitives)